



Mairie de LAHAS

Au village
32 130 LAHAS

Téléphone : 05 62 62 35 13
Messagerie : contact@lahas.fr
Site web : www.lahas.fr
Permanence : lundi et vendredi,
de 13h30 à 17h30



Premier rang, de gauche à droite :

Muriel LEBOURGEOIS, Thierry BIRAN (premier adjoint), Gérard FAURÉ (maire), Jeanine LAÏRLE, Marie-Josée DARRÉ (deuxième adjointe).

Deuxième rang, de gauche à droite :

Laure COSTANTINI, Nicolas DESTIEUX, José SIMORRE, Pierre DANOS (troisième adjoint), Éric MENON, Yves-Marie CORFA.

Les commissions

Commissions externes		Commissions internes	
Syndicat d'électrification	P. Danos, N. Destieux	Agricole	G. Fauré, Y.M. Corfa, T. Biran
Syndicat des eaux (Barousse)	M. Lebourgeois, J. Laïrle, L. Costantini, E. Menon	Bâtiments	M.J. Darré, Y.M. Corfa, E. Menon
Vallée de Gimone	J. Simorre, Y.M. Corfa	Communication	P. Danos, L. Costantini, J. Laïrle
SICTOM	G. Fauré, Y.M. Corfa	Voirie	T. Biran, M. Lebourgeois, J. Simorre
Pays Porte de Gascogne	M. Lebourgeois, L. Costantini		

LAHAS



Compte rendu municipal 2015

Le mot du Maire

L'année s'achève avec une douceur exceptionnelle, c'est l'occasion pour nous de remercier chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont participé aux commissions, à l'animation et à la vie de notre petit village.

Plus que jamais, nous nous devons de nous serrer les coudes afin d'améliorer notre quotidien. L'entraide, l'engagement et l'obstination nous permettent souvent de faire face aux petits tracas de la vie. Nous sommes élus certes, mais quelle joie de se savoir épaulés dans de nombreuses circonstances. Merci à tous pour les efforts consentis.

Merci également à l'ensemble du personnel communal. Véronique Comère, notre secrétaire, est la pièce maîtresse de la vie administrative de notre commune. Paul Arcan, cantonnier, s'emploie tant bien que mal à embellir le village face à un climat toujours plus capricieux.

Les projets de rénovations que nous avons envisagés ont été mis en attente. Nous avons toutefois entamé les remaniements de toitures, à commencer par la reprise des toits du préau et de l'annexe nord de l'église. Pour 2016, il est prévu de reprendre la toiture principale de l'église et celle de la chapelle.

En cette fin d'année, nous avons également décidé de nous pencher sur la gestion du cimetière. Voilà quelques jours que des pancartes ont été apposées au pied de certaines tombes. Le 10 février prochain à 16h30, je serai sur place afin de procéder au constat de l'état d'abandon de certaines sépultures. La démarche permettra à la municipalité de

mettre à jour le patrimoine funéraire de la commune (plans, registres...). Si cela vous est possible, nous vous invitons à retrouver les actes de concession ou, à défaut, de vous rapprocher de la secrétaire de mairie.

Nous vous invitons également à nous faire part de vos remarques ainsi que vos propositions afin d'améliorer sans cesse la gestion de notre commune.

Toujours à votre écoute et à votre service, nous vous souhaitons santé, bonheur et prospérité pour 2016.

Gérard FAURÉ

DANS CE NUMÉRO :

Budget	2
Voirie	4
Vivre ensemble	6



La vie du Conseil Municipal



Le préau

Le Conseil Municipal s'est réuni à cinq reprises cette année.

Les décisions d'investissement prises sont détaillées dans la partie commentaires sur le budget (voir page suivante).

Plusieurs débats sur la nouvelle gestion du cimetière ont permis d'arrêter certaines décisions et d'envisager de prochains aménagements.

Depuis l'automne, la

salle des fêtes fait l'objet d'un renouvellement de sa convention d'utilisation. Pour les habitants de la commune, la location reste gratuite mais il est à présent exigé 150 € pour la mise à disposition de la salle aux « extérieurs ». Une caution de 200 € et une attestation d'assurance sont toutefois demandées à toute personne désirant en disposer.

La loi accessibilité exigeait une mise en conformité des bâtiments ou à défaut la création

d'un agenda d'accessibilité programmé. La mairie a été déclarée conforme : à cet effet, un nouveau panneau d'affichage a été acheté et placé sous le préau. La salle des fêtes, le cimetière et l'église font désormais l'objet d'un plan d'adaptation sur 3 ans.

« La loi accessibilité exigeait une mise en conformité des bâtiments ou à défaut la création d'un agenda d'accessibilité programmé. »

Résumé du budget : recettes

Chapitres	Désignation	Réalisé 2015	
Investissement	10	Dotations, fonds divers	8 751,90 €
	13	Subventions d'investissement	1 290,37 €
	<i>Total investissement</i>		10 042,27 €
Fonctionnement	013	Atténuations de charges	1 019,41 €
	70	Produits de services	609,45 €
	73	Impôts et taxes	49 207,00 €
	74	Dotations et participations	71 225,06 €
	75	Autres produits de gestion courante	10 225,69 €
	<i>Total fonctionnement</i>		132 286,61 €
	<i>Excédent cumulé 2014</i>		119 093,94 €
<i>Total général</i>		261 442,82 €	

Les nouveaux habitants 2015

Nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles familles sur la commune :

- Marine PEREZ et Geoffrey GOULIN (au soulan d'Engourdin)
- Catherine BAYARD et Pierre LANNOY (au soulan du Château)
- Sandrine LE MAURICE et Benjamin GUIDOU (au Calac)

Invitation vœux 2016

Nous vous donnons rendez-vous à la salle des fêtes le dimanche 10 janvier 2016 à partir de 15h pour la présentation des vœux du Conseil Municipal.



Les vœux 2015, l'occasion de remercier notre facteur pour son dévouement tout au long de ces années à notre service.

Commémorations

Le 8 mai, la France a commémoré le 68e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Nous avons profité de ce rassemblement pour rendre hommage aux déportés de la commune.

Le 11 novembre célèbre à la fois l'Armistice du



Moment de recueillement en souvenir des déportés de Lahas.

11 novembre 1918, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les morts pour la France.

Comme chaque année, les 8

mai et 11 novembre 2016 à 11h, nous nous retrouverons au village pour rendre hommage à ceux qui sont tombés pour la France.

Vivre ensemble

Un comité des fêtes a été mis en place à la fin du printemps.

C'est une association loi 1901 nommée « Comité des Fêtes en Campagne », reprenant les fondements de l'association « En Campagne » créée en 2001.

Outre la fête locale, le comité a organisé en juin la fête des voisins puis en octobre une rencontre halloween-rugby, proposant aux plus grands la retrans-

mission sur grand écran de la finale de la coupe du monde de rugby et aux plus petits une récolte de bonbons.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues afin de renforcer le groupe des membres actifs du comité, et de participer ainsi aux animations proposées.

Les moyens techniques actuels faci-

litent grandement la communication. Nous vous sollicitons pour laisser vos coordonnées afin que le comité puisse vous diffuser ses informations, par sms ou par courrier électronique (voir feuille jointe à ce bulletin).



La table de la fête des voisins

« Le Comité des Fêtes en Campagne a été créé pour gérer les festivités dans la commune. »

Fête locale

Les 7, 8 et 9 août 2015 se déroulait la fête du village.

Vendredi soir, 24 équipes de joueurs se sont retrouvés, comme au bon vieux temps, pour le concours de belote.

Samedi matin, c'est sous la pluie que les marcheurs témoins ont parcouru les sentiers de Lahas, à la recherche d'indices

plus ou moins cachés. Des questions sur la commune, son histoire, sa géographie, ainsi que quelques énigmes ponctuaient le parcours. Le partage du pique-nique à la salle des fêtes fut un plaisant moment.

Le soir, plus de 120 personnes se sont retrouvées pour le repas et la soirée dansante, ambiance chaleureuse !

Pour conclure l'édition 2015, au concours de pétanque, 14 équipes en

triple se sont affrontées cordialement.

Le « comité des fêtes en campagne », nouvelle association Lahassienne, remercie vivement les participants à cette fête, ainsi que les nombreuses personnes qui ont aidé à la rendre fort sympathique. À très bientôt pour de nouvelles animations.



Le service de la paëlla

Résumé du budget : dépenses

Chapitres		Désignation	Réalisé 2015
Investissement	16	Emprunts et dettes	0,00 €
	21	Immobilisations corporelles	8 795,82 €
	001	Déficit d'investissement	732,18 €
	<i>Total investissement</i>		9 528,00 €
Fonctionnement	011	Charges à caractère général	14 392,81 €
	012	Charges de personnel	20 948,98 €
	014	Atténuations de produits	18 239,45 €
	65	Autres charges de gestion courante	40 674,52 €
	66	Charges financières (intérêts des emprunts)	0,00 €
<i>Total fonctionnement</i>		94 255,76 €	
<i>Total général dépenses</i>		103 783,76 €	

« Nous clôturons 2015 avec un excédent cumulé

d'environ
157 000 € »

Quelques commentaires...

Ce résumé fait apparaître les grandes lignes du budget de la commune.

Les investissements ont concerné des travaux de couverture de bâtiments. Un chantier a concerné le préau de l'ancienne école (charpente et zinguerie), un autre l'annexe nord de l'église et la sacristie, pour un montant total de 6 193,18 € TTC.

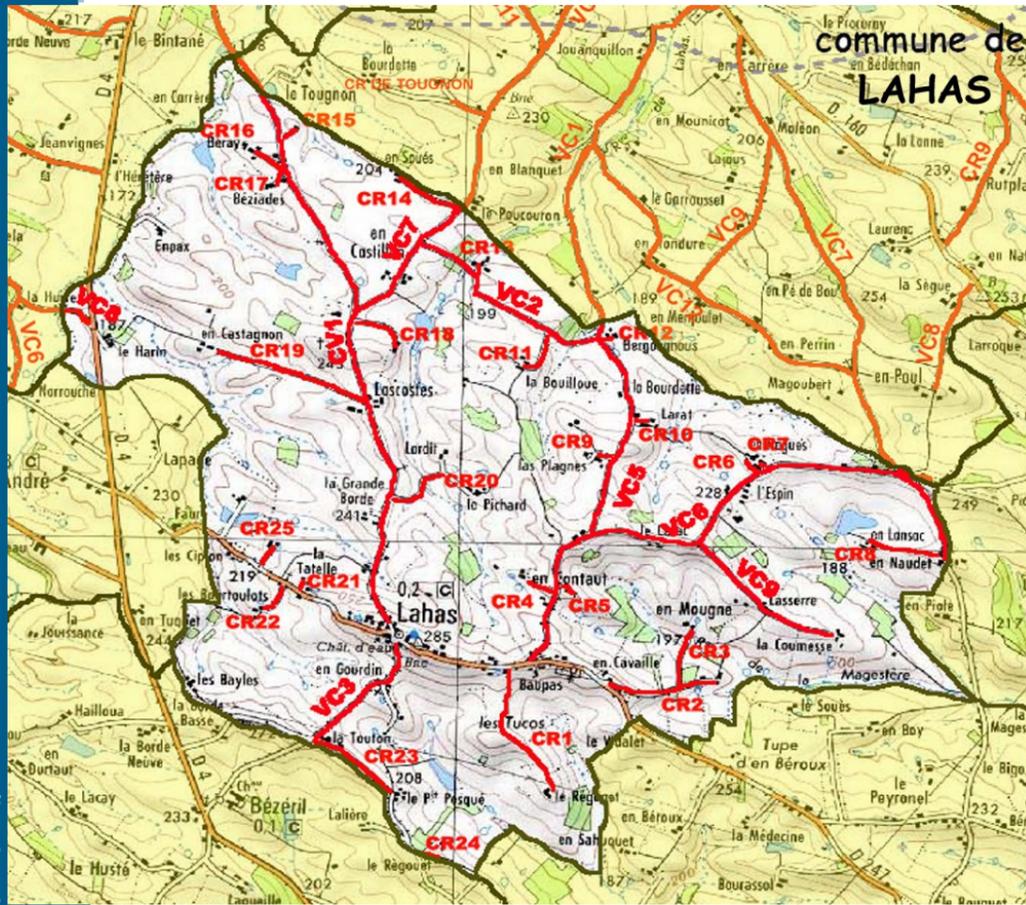
Des équipements ont également été consentis à la mai-

rie. Le mobilier a été changé (bureau, table et fauteuil pour un montant de 1 256,28 € TTC), les tables précédentes ont rejoint l'ancienne classe pour permettre les réunions. Du matériel audio (sonorisation portable) et vidéo (projecteur et écran) permettent à présent d'accompagner les différentes manifestations et autres réunions. Le montant de cet investissement s'élève à 2 353,08 € TTC.

Nous clôturons 2015 avec un excédent de 39 277,30 € soit un excédent cumulé de 157 639,06 €.

Nous restons à votre service pour toute précision complémentaire que vous souhaiteriez obtenir sur ce budget.

Voirie



« Des travaux de goudronnage ont été réalisés sur la VC2 en intégralité »

En 2015, des travaux de goudronnage ont été réalisés sur la VC2 ainsi que sur le CR3 en intégralité. Du point à temps a permis d'entretenir une partie de la VC7 et le CR2.

Un plan de prévention est actuellement en cours de déploiement par la Communauté de Communes, visant à renforcer la signalisation de la voirie. Des panneaux ont déjà été po-

sés pour matérialiser les intersections, les travaux vont se poursuivre en ce début d'année 2016.

La VC2 après le re-surfage



Gestion du cimetière



La gestion du cimetière est l'objet d'une attention particulière. Comme annoncé lors du

précédent compte rendu municipal, la durée des nouvelles concessions a été portée à 30 ans (150 € pour

5 m² et 90 € pour 3 m²) ou 50 ans (250 € pour 5 m² et 150 € pour 3 m²).

Des procédures d'abandon de tombes sont lancées afin de dresser un état des lieux précis et fiable de la géographie du cimetière.

Des travaux seront entrepris en 2016, visant à construire un ossuaire et un dépositoire. La nécessité d'autres aménagements sera également mise au débat.

« Le site internet www.lahas.fr a été mis en ligne au début du mois d'août. »

Site Web de la commune

Le site internet a été mis en ligne au début du mois d'août.

Vous pouvez y retrouver toutes les informations sur la commune, mises à jour régulièrement : actualités diverses, compte-rendus des conseils municipaux, informations générales...

Retrouvez-nous sur www.lahas.fr

